



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

JUIN 1983

LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES A SAINTE-PÉTRONILLE

Nous avons bénéficié au cours des dernières années d'une excellente protection contre les incendies à Sainte-Pétronille.

Et au cours de la dernière année, grâce aux mesures de prévention mises de l'avant: ramonage des cheminées, extincteur, détecteur de fumée et interdiction de faire des feux à l'extérieur sans protection adéquate, nous avons de beaucoup diminué les foyers d'incendie. En fait, nous ne déplorons aucun incendie majeur sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille au cours des douze derniers mois.

Pour avoir cette qualité de protection, nos pompiers volontaires ont œuvré avec la collaboration très active et essentielle des pompiers volontaires de Saint-Pierre et de Saint-Laurent puisque, les trois municipalités font partie du même service intermunicipal des incendies.

Le contrat qui nous liait à ce service se termine en octobre prochain et la municipalité de Sainte-Pétronille désire résigner une entente avec le service intermunicipal, pour remplacer celle que nous avons signée il y a cinq ans. La municipalité est toutefois soucieuse du coût de plus en plus élevé de ce service. En effet, nous avons réalisé que nous payons à Sainte-Pétronille de deux à cinq fois plus cher pour notre protection contre les incendies que des villages de même dimension au Québec. A titre d'exemple, il en a coûté en 1982, pour leur protection contre l'incendie, à Saint-François: \$2 175, à Saint-Jean \$7 600 et à Sainte-Famille, \$10 778, Sainte-Pétronille payait alors \$19 334.

Le coût des incendies à Sainte-Pétronille est passé du 5 ième rang de nos dépenses en 1978 au 2 ième rang en 1982. Alors que les taxes n'ont pas augmenté en 1983, le coût de la protection contre les incendies augmentait de 15%. Nous payons 33% du coût du service intermunicipal des incendies, alors que notre population ne représente qu'un peu plus de 20%. S'il est vrai que la qualité de la protection contre les incendies varie d'un village à l'autre et que l'excellence du service ne peut se mesurer à coup de statistique, il est aussi vrai qu'il est sage au moment de renégocier des ententes, de s'interroger sur toutes les facettes d'un service que nous désirons avoir, et celui du coût n'est pas négligeable. C'est donc dans cet esprit que nous discutons avec les représentants du service intermunicipal des incendies, les modalités d'une nouvelle entente.

Bernard Dagenais, maire

LA SAINT-JEAN !

Cette année, le 24 juin sera la journée du PARTAGE dans la CREATIVITE et le DIVERTISSEMENT.

Voici le programme que l'on vous propose:

12h00 -les enfants (et les parents!) ont rendez-vous avec Antoine (qui est Antoine ??) devant le 14 de la rue du Quai. De là, ils se rendront rue de l'Eglise jusqu'à la mairie.

Pour cette promenade, nous avons besoin d'une ou d'un Saint Jean-Baptiste. Ceux et celles qui sont intéressés se rendront au 128 chemin du Bout de l'Ile le lundi 13 juin à 19h00. Le ou la candidate sera tiré(e) au hasard.

Il serait souhaitable que les enfants arrivent au rendez-vous rue du Quai avec tambourin, triangle, petit tambour, flûte à bec etc... s'ils en ont ou s'ils peuvent s'en procurer.

En cas de pluie, cette activité n'aura pas lieu.

12h30 -Ouverture du Salon des Artisans à l'arrière de la mairie. Soyez à l'heure, on aura quelque chose à vous dire! et... du nouveau en artisanat et en artisans !

Les enfants sont invités à faire des dessins qui seront exposés lors du Salon. Les faire parvenir au 128 chemin du Bout de l'Ile ou au 16, rue du Quai avant le 20 juin. Un prix sera tiré au hasard le 24 après-midi, parmi tous les enfants participants.

13h00 -Messe à l'Eglise. Il y aura un animateur et de la très belle musique avec violoncelle, flûte et orgue.

14h00 -Partie de balle-molle pour les plus vieux de la ligue.
En cas de pluie cette activité n'aura évidemment pas lieu.

14h00 -Création collective: L'artiste peintre Marius Dubois invite tous les intéressés, grands et petits, à venir le rencontrer mardi le 21 juin à 7h30 p.m. au centre communautaire, salle des chorales (à côté de la bibliothèque), pour discuter avec eux d'un projet de murale collective qui sera réalisée dans la salle du conseil de Sainte-Pétronille, durant tout l'après-midi du 24 juin. Le matériel nécessaire sera disponible sur place et le sujet de la création collective sera décidé conjointement avec Marius et les participants.

14h00 -Le monde des petits: il y aura un magicien dès le début de l'après-midi,
à
19h00 des clowns et ... la belle visite de Chicotée de 15 à 17h00. Le maquillage des enfants se fera au sous-sol du centre communautaire à partir de 13h00.

15h30 -Présentation de vêtements créés par quelques -uns de nos artisans.

16h00 -On chante, on danse avec Cloutier, Ruel et Cie. Ils n'ont plus besoin
à
19h30 de présentation; toujours en pleine forme, ils sont très contents d'être encore parmi nous cette année.

16h30 -Démonstration du judo par deux "ceintures" qu'il vaut mieux ne pas serrer de trop près...!

Nous signalons à ceux qui auraient l'intention de venir à la Fête seulement à l'heure du souper que le Salon des Artisans fermera à 17h00.

- 17h00 -Dans l'herbe chaude... ou fraîche!... on soupe en musique. Ce peut
à
19h00 être un moment idéal pour les demandes spéciales!
- 19h30 -Il y aura un concert mais de même qu'on doit savoir attendre un bon plat,
on vous demande d'attendre un peu et... vous entendrez! Dans quelques
jours, vous saurez tout!
- 19h30 -Pendant ce temps, pour les jeunes de 14 à 18 ans, une partie de balle-
molle sera organisée.
En cas de pluie, les jeunes se retrouveront au sous-sol du centre commu-
nautaire pour une ligue d'improvisation.
- 21h00 -(ou 21h30 selon la longueur du concert): Feu de la Saint-Jean. Tous
ceux qui gratouillent ou qui soufflotent d'un instrument sont invités
à l'apporter pour animer le feu.
En cas de pluie, apporter vos instruments quand même: nous animerons
notre flamme intérieure dans le centre communautaire. Et si le coeur
vous en dit, on pourrait partir une ligue d'improvisation pour les grands.

EN CAS DE PLUIE: Pour toutes les activités où rien n'est spécifié, elles auront
lieu dans le centre communautaire.

Parents! Nous vous invitons à apporter pommes ou autres fruits pour
donner à vos enfants dans l'après-midi et, si possible quelques ballons
pour participer à la coloration de la Fête. Merci de votre collaboration.

Bonne Fête à tous!

CAMP ARTS-ETE

L'été s'en vient à grands pas, du moins espérons-le; le camp Arts-Eté se prépare
à commencer sa 6 ième année d'opération, et ce, grâce à une subvention d'Eté-Canada.
Dans le cadre de ce programme, 4 étudiants pourront travailler au camp.

Je vous rappelle donc les dates: 4 au 22 juillet
1 au 19 août

Les frais seront pour les enfants de Sainte-Pétronille, de:

25.00\$/semaine, pour le premier enfant d'une famille.
20.00\$/semaine, pour les autres.

Pour les enfants à l'extérieur de Sainte-Pétronille:

30.00\$/semaine pour le premier enfant d'une famille
25.00\$/semaine pour les autres.

Il faut ajouter à cela 10.00\$ d'inscription par enfant.

Pour renseignements et inscription: Christyne Laflèche 828-9752

LA TURLUTTE

La Turlutte donnera un spectacle jeudi le 30 juin à l'Eglise de Saint-Laurent en
soirée. Tous les "fans" de ce groupe seront heureux de les revoir en aussi grande
forme. Ceux et celles qui n'ont pas encore eu l'opportunité de les entendre auront
la chance de le faire à cette occasion.

LA CLÉ DES CHANTS

Dimanche le 5 juin dernier avait lieu en l'Eglise de Sainte-Pétronille le concert annuel de la Clé des Chants. Les enfants et leur directrice Christyne Laflèche étaient fiers de montrer leur savoir-faire à leurs parents et amis. Les membres de cette chorale ainsi que le conseil d'administration remercient tous ceux qui sont venus les encourager en si grand nombre. Plusieurs invités se sont rendus à la mairie de Sainte-Pétronille pour déguster un léger goûter après le concert. Je voudrais remercier monsieur Jacques Gosselin des produits Anco de nous avoir offert ses fromages.

Nous profitons de la circonstance pour inviter les personnes intéressées à apporter leur aide en septembre à communiquer avec nous pour la nouvelle saison.

Nicole Gingras présidente 828-2321

BUREAU DE POSTE

Un nouvel horaire est en vigueur au bureau de poste depuis quelques jours:

lundi au vendredi: 9h00 à 11h30
14h00 à 17h30
samedi: 9h00 à 11h00

MONSTRE

C'est lundi le 27 juin que les monstres pourront quitter votre maison. Vous pourrez vider vos caves et greniers des gros objets et rebus qui les encombrant. et les éboueurs passeront vous en libérer.

NOUS VOUS INFORMONS

A tous les propriétaires qui pouvaient et qui se sont prévalus de payer leurs taxes en 2 versements, nous vous rappelons que ce 2 ième versement est dû le 1 juillet. En vous conformant à la loi, vous nous évitez de vous faire payer des intérêts à compter de janvier.

REPLISSAGE DES PISCINES

Pour réduire les frais d'administration, le Service intermunicipal des Incendies suggère aux personnes qui requièrent leur service, de payer les coûts relatifs au remplissage des piscines au pompiers qui l'effectuera. Toutefois, si ces personnes le préfèrent, elles pourront acquitter la facture au cours des 30 jours suivant sans payer d'intérêt.

Un coin de notre Île ©



Sainte-Pétronille, Î.O.

Cette maison d'architecture québécoise fut construite en 1852 par Barthélémi Fournier, sellier. Elle est sise au 43, chemin du Bout de l'île (chemin Royal). À l'origine, la cheminée était située à la même extrémité, mais elle a été déplacée de l'intérieur vers l'extérieur afin de récupérer l'espace occupé. À l'arrière, il y avait la cuisine d'été avec son toit à pignon et possédant sa propre cheminée. Ces deux cheminées avaient comme base une armoire. Un tel arrangement permettait de récupérer un espace qui pouvait alors être utilisé à d'autres fins.

En 1882, le propriétaire est Ovide Côté, meublier et Shériff de Québec, natif de cette paroisse, et marié à Adèle Paré le 29 janvier 1883 en l'église paroissiale. En 1900, elle passe aux mains de Céréus Ferland marié à Philomène Ferland à Saint-Pierre, I.O. Celui-ci exerce les métiers de plombier et de menuisier.

À ce sujet, nous pouvons lire dans un quotidien de Québec en date du 23 mars 1901, ce qui suit: "Les personnes qui passent l'été en villégiature au Bout de l'île, apprendront avec plaisir qu'un citoyen important de cette paroisse, M. Céréus Ferland, est en frais d'y ériger une buanderie à vapeur, pourvue de tous les accessoires les plus modernes. Ainsi les "villégiateurs" n'auront plus l'ennui d'envoyer leur linge à la ville et d'attendre quelquefois plusieurs jours pour le ravoir. La voiture de la buanderie Ferland passera à la porte de leur villa pour y prendre et rapporter le linge."

Effectivement, la "Buanderie Insulaire" ouvrit ses portes le 23 mai 1901, dans un édifice à l'arrière de cette maison, mais ne semble pas avoir eu la faveur populaire tant attendue, puisqu'en 1903 on retrouve C. Ferland serviteur de M. Chs. E. L. Porteous de cette paroisse.

La maison a ensuite appartenu à Joseph Tessier, journalier, en 1911 et en 1914 à Dame veuve Octave Gourdeau (Marie Gosselin). Mais, c'est la fille de cette dernière, soit Bernadette Gourdeau mariée à Joseph Rousseau le 10 octobre 1910 en cette paroisse qui l'habiteront. Ce dernier exercera comme son père, le métier de boucher. Vers les années 1940, il sera propriétaire de trois boucheries dont deux à Sainte-Pétronille et une à Québec.

C'est en 1928, du temps de Joseph Rousseau que la maison fut agrandie du côté ouest, telle qu'on la voit aujourd'hui.

M. et Mme Rousseau y élevèrent une famille de onze enfants. En 1950, la maison passera à leur fils Lucien Rousseau marié à Antonine Chantal. La maison appartient maintenant à Yves Rousseau, descendant de cette famille établie à Sainte-Pétronille de Beaulieu depuis plus de cent ans.

